



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

AG/PAL/1094

Communiqué de base

UNE RÉUNION MARQUANT SOIXANTE ANNÉES AU COURS DESQUELLES LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS ONT ÉTÉ DÉPOSSÉDÉS DE LEURS TERRES AURA LIEU LE 20 JUIN AU SIÈGE DE L'ONU

(Adapté de l'anglais)

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien organise une réunion spéciale des Nations Unies pour marquer 60 années de dépossession pour les réfugiés palestiniens, vendredi 20 juin, conformément à son mandat en vertu des résolutions 62/80 et 62/81 de l'Assemblée générale du 10 décembre 2007. La réunion commencera à 10 heures dans la salle du Conseil économique et social (ECOSOC).

L'objectif de cette réunion spéciale est d'attirer l'attention de la communauté internationale sur ces 60 années qui se sont écoulées depuis que des centaines de milliers de Palestiniens ont été forcés à quitter leur foyer et leurs biens, à la suite des hostilités de 1948. Ces Palestiniens continuent, à ce jour, d'être des réfugiés.

Le Comité est toujours très préoccupé par la question non résolue de la Palestine, qui continue d'empêcher le peuple palestinien d'exercer leurs droits inaliénables, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination sans ingérence extérieure, le droit à l'indépendance et à la souveraineté, ainsi que le droit à retourner dans leur foyer et dans les terres dont ils ont été forcés de quitter.

Des experts de renommée internationale participeront à cette réunion, ainsi que des représentants d'États Membres des Nations Unies et d'observateurs, des représentants du système de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, des organisations de la société civile et des médias. Le Comité a invité des experts spécialisés sur le thème de la réunion à partager avec les États Membres leurs vues sur la situation actuelle et sur les modalités d'une solution à la question de la Palestine.

La réunion spéciale sera ouverte par le Président du Comité, M. Paul Badji, du Sénégal. Interviendront ensuite MM. Riyad Mansour, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies; et Andrew Whitley, représentant de l'Office de secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Les experts invités sont les suivants: Mme Laila Atshan, Conférencière à Birzeit University, à Ramallah; Mme Susan Akram, Professeur à la faculté de droit de Boston University, dans le Massachusetts; M. Michael Fischbach, Professeur d'histoire à Randolph-Macon College, à Ashland en Virginie; et Mme Nadia Hijab, Professeur et co-Directrice de l'Institute for Palestine Studies, à Washington, D.C. Ces intervenants aborderont différents aspects des conséquences de la dépossession du peuple palestinien pendant 60 ans.

À l'heure du déjeuner, les participants sont invités à voir la projection d'un documentaire intitulé « La terre parle arabe ».

L'interprétation dans les six langues officielles des Nations Unies sera assurée au cours de cette réunion spéciale.

Les participants et les observateurs, y compris les représentants des médias sans badge d'accès au Siège de l'ONU, doivent s'inscrire et obtenir des badges permettant d'accéder à la salle de conférence. Il faut pour cela se munir d'une pièce d'identité avec photo, comme un passeport national, une carte d'identité nationale, une carte de presse ou d'université, ainsi que de la lettre d'invitation.

L'inscription des participants et observateurs, y compris les médias, se déroulera le 20 juin, entre 9 heures et 10 h 30. Ils devront emprunter l'entrée des visiteurs et passer le contrôle de sécurité. Au bureau d'inscription situé dans le hall public du bâtiment de l'Assemblée générale, le personnel de la Division pour les droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations Unies procédera aux inscriptions et délivrera le badge.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel